

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 30 septembre 2018 faisant apparaître un total bilan de 1 458 356 Dinars et un actif net de 1 435 249 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 septembre 2018, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :

Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons relevé que les liquidités et quasi-liquidités de la SICAV représentent 22,84% du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.

Tunis, le 5 novembre 2018
Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE 2018
(Unité : Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	1 125 225	1 101 682	1 131 431
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	714 887	618 370	647 573
b - Obligations et Valeurs assimilées	4-3	410 338	483 312	483 858
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		333 131	308 772	282 531
a - Placement monétaires	4-4	271 811	200 093	203 030
b - Disponibilités	4-5	61 321	108 679	79 502
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 458 356	1 410 454	1 413 962
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-6	22 816	21 360	21 953
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-7	291	2 824	291
TOTAL PASSIF		23 107	24 184	22 245
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-8	1 388 317	1 343 462	1 344 391
CP 2 - Sommes distribuables		46 932	42 808	47 327
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-9	-	4	4
b - Sommes distribuables de la période		46 932	42 804	47 323
ACTIF NET	4-10	1 435 249	1 386 270	1 391 718
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 458 356	1 410 454	1 413 962

ETAT DE RESULTAT
AU 30 SEPTEMBRE 2018
(Unité : Dinar Tunisien)

Notes	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	20 748	44 487	19 995	45 251	52 133
a - Dividendes	5-1 14 883	26 370	13 113	25 224	25 224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2 5 865	18 117	6 882	20 027	26 908
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5 597	13 325	3 306	9 405	12 736
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	26 345	57 813	23 301	54 656	64 869
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-4 -3 645	-10 642	- 3 459	-10 331	- 13 746
REVENU NET DES PLACEMENTS	22 700	47 171	19 841	44 325	51 122
<u>PR 3 - Autres produits</u>	-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	5-5 -	-	- 854	-2 533	- 3 386
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 700	47 171	18 988	41 792	47 736
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	5-6 -153	-239	1 463	1 012	- 413
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	22 547	46 932	20 451	42 804	47 323
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	153	239	- 1 463	-1 012	413
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-114 082	1 201	- 27 807	-9 745	34 333
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres	73 439	76 358	670	-10 324	- 10 050
* Frais de négociation de titres	-286	-417	- 24	-153	- 154
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-18 229	124 313	- 8 173	21 570	71 865

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Unité : Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	22 700	47 171	18 988	41 792	47 736
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-114 082	1 201	-27 807	- 9 745	34 333
c - +/- values réalisées sur cession de titres	73 439	76 358	670	-10 324	- 10 050
d - Frais de négociation de titres	-286	-417	-24	-153	- 154
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-47 327	-	-45 987	- 45 987
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	5 847	61 366	153 023	153 023
* Capital	-	5 586	60 089	147 939	147 939
* Régularisation des sommes non distrib.	-	202	-186	543	543
* Régularisations des sommes distrib.	-	59	1 463	4 540	4 540
b - Rachats	-8 518	-39 302	-	-72 156	- 117 004
*Capital	-7 663	-37 597	-	-68 734	- 113 221
* Régularisation des sommes non distrib	-703	-1 407	-	-695	369
* Régularisation des sommes distrib.	-153	-297	-	-2 727	- 4 152
VARIATION DE L'ACTIF NET	-26 747	43 531	53 194	56 450	61 897
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 461 996	1 391 718	1 333 077	1 329 821	1 329 821
b - En fin de période	1 435 249	1 435 249	1 386 270	1 386 270	1 391 718
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	18 433	18 773	18 551	18 279	18 279
b - En fin de période	18 326	18 326	19 406	19 406	18 773
VALEUR LIQUIDATIVE	78,318	78,318	71,435	71,435	74,134
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	-1,26%	9,02%	-0,59%	1,59%	5,30%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2018

(En dinar Tunisien)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont:

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
 - au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2018 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1%, 0,1%, 0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement et ce, à partir du 01/11/2002. Ces charges sont les seules charges supportées par la SICAV.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 30/09/2018 un montant net de 1 125 225 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de revient	Cours	Valeurs au 30-09-2018	%de l'actif
Actions et droits rattachés		681 561		644 578	44,20%
ADWYA	1 955	11 370	5,130	10 029	0,69%
ARTES	14 491	106 738	6,300	91 293	6,26%
ATB	5 000	20 750	4,103	20 515	1,41%
ATL	5 000	14 650	3,017	15 085	1,03%
BTE ADP	1 250	37 080	12,990	16 238	1,11%
CARTHAGE CEMENT	11 375	28 985	1,861	21 169	1,45%
CIL	485	6 148	14,743	7 150	0,49%
CITY CARS	1 000	11 860	11,370	11 370	0,78%
ENNAKL	1 000	10 500	11,377	11 377	0,78%
EURO CYCLES	2 000	50 391	21,249	42 498	2,91%
NEW BODY LINE	5 634	30 819	4,780	26 931	1,85%
SFBT	1 250	18 334	23,305	29 131	2,00%
SIAME	12 000	29 520	2,361	28 332	1,94%
SIPHAT	610	14 136	4,290	2 617	0,18%
SOTETEL	6 000	21 711	3,498	20 988	1,44%
SPDIT	6 000	61 800	10,000	60 000	4,11%
STAR	400	54 600	136,316	54 526	3,74%
TPR	6 380	18 277	4,950	31 581	2,17%
TUNIS RE	4 800	44 366	7,750	37 200	2,55%
TUNISIE VALEURS	273	8 463	34,000	9 282	0,64%
WIFACK BANK	13 995	81 064	6,950	97 265	6,67%
Obligations		395 970		410 338	28,14%
ATL 2013-1	1 000	40 000		40 960	2,81%
BNA 2009 sub	1 000	39 970		40 803	2,80%
BNA Sub 2017-1 B	600	60 000		61 261	4,20%
CIL 2016-2	1 200	96 000		99 582	6,83%
HL Sub 2015-1	1 000	100 000		105 364	7,22%
TL 2013-2 B	1 000	60 000		62 369	4,28%
Titres OPCVM		70 838		70 310	4,82%
SICAV L'EPARGNANT	686	70 838	102,492	70 310	4,82%
TOTAL		1 148 370		1 125 225	77,16%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 30/09/2018 à un montant de 714 887 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Actions et droits rattachés	681 561	630 159	630 152
Différence d'estimation sur actions	-36 984	-83 307	-39 754
Actions SICAV	70 838	71 003	56 135
Différence d'estimation sur actions SICAV	-529	515	1 040
Total	714 887	618 370	647 573

4-3 : Obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent, au 30/09/2018, un montant de 410 338 Dinars.

Elles se présentent comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Obligations	395 970	466 640	466 640
Intérêts courus	14 368	16 672	17 218
Total	410 338	483 312	483 858

4-4 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent à 271 811 Dinars au 30/09/2018. Ils se présentent comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Compte à terme	270 000	200 000	200 000
Intérêts courus / Compte à terme	1 811	93	3 030
Total	271 811	200 093	203 030

4-5 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à 61 321 Dinars au 30/09/2018 contre un solde de 108 679 Dinars au 30/09/2017 et représentent les avoirs en banque.

4-6 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant, au 30/09/2018, à 22 816 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Gestionnaire	2 352	2 322	2 336
Commission réseau	19 586	18 181	18 522
Commission dépositaire	878	857	1 095
Total	22 816	21 360	21 953

4-7: Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant, au 30/09/2018, à 291 Dinars, se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Etat retenue à la source / dividendes distribués	291	291	291
Contribution conjoncturelle à payer	-	2 533	-
Total	291	2 824	291

4-8 : Capital

Au 30/09/2018, le capital a atteint un niveau de 1 388 317 Dinars, enregistrant ainsi une hausse de 3,34% par rapport au montant arrêté à la date du 30/09/2017, et une hausse de 3,27% par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2017. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Capital social	1 449 949	1 415 231	1 415 231
Souscriptions	5 586	147 939	147 939
Rachats	-37 597	-68 734	-113 221
Frais de négociation de titres	-417	-153	-154
Variation d'estimation / actions	-36 984	-83 307	-39 754
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-529	515	1 040
Plus value/ actions	93 029	3 086	3 087
Moins value/ actions	-17 892	-13 516	-13 516
Plus value/Titres OPCVM	1 221	161	435
Moins value/ Titres OPCVM	0	-56	-56
+/- val/report /Titres OPCVM	-1 040	-1 292	-1 292
+/- val/report actions	39 754	74 339	74 339
+/- val/report obligation	0	0	0
Sous-total 1	1 495 081	1 474 214	1 474 079
Sommes non distribuables / exercice clos	-105 559	-130 600	-130 600
Régul des sommes non distribuables (souscription)	202	543	543
Régul des sommes non distribuables (rachats)	-1 407	-695	369
Sous-total 2	-106 764	-130 752	-129 688
Capital	1 388 317	1 343 462	1 344 391

Les mouvements sur le capital, au cours du troisième trimestre 2018, se détaillent ainsi:

Capital au 30-06-2018

Montant	1 437 611
Nombre de titres	18 433
Nombre d'actionnaires	42

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants*	9

Rachats effectués

Montant	-7 663
Nombre de titres rachetés	107
Nombre d'actionnaires sortant	2

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-114 082
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	73 439
Frais de négociation de titres	-286
Régularisation des sommes non distribuables	-703

Capital au 30-09-2018

Montant	1 388 317
Nombre de titres	18 326
Nombre d'actionnaires	49

* Actionnaires entrants suite à une succession

4-9: Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs au 30/09/2018 présentent un solde nul et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Report à nouveau sur arrondis de coupons	0	4	4
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0	0
Total	0	4	4

4-10: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du troisième trimestre 2018, à 1 435 249 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation par rapport au même trimestre de l'année 2017 de 3,53%.

Désignation	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Capital	1 388 317	1 343 462	1 344 391
Sommes distribuables	46 932	42 808	47 327
Total	1 435 249	1 386 270	1 391 718

NOTE 5 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Courant le troisième trimestre 2018, les dividendes encaissés se sont élevés à 14 883 dinars et se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des actions	14 883	23 326	13 113	22 628	22 628
Revenus des Titres OPCVM	-	3 044	-	2 596	2 596
Total	14 883	26 370	13 113	25 224	25 224

5-2 : Revenus des obligations et valeurs assimilées

Ce poste enregistre, au titre du troisième trimestre 2018, un montant de 5 865 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des obligations et Val assimilées (Potentiel)	5 865	14 368	6 882	16 672	17 218
Revenus des obligations et Val assimilées (Report)	-	-17 218	-	-10 814	-10 814
Revenus des obligations et Val assimilées (Réalisé)	-	20 967	-	14 169	20 504
Total	5 865	18 117	6 882	20 027	26 908

5-3 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 5 597 Dinars au titre du troisième trimestre 2018. Ils se détaillent comme suit :

	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus compte à terme (Potentiel)	-8 362	1 811	-8 164	93	3 030
Revenus compte à terme (Report)	0	-3 030	0	-2 811	-2 811
Revenus compte à terme échus	13 593	13 593	11 243	11 243	11 243
Intérêts sur comptes de dépôts	366	951	226	880	1 274
Total	5 597	13 325	3 306	9 405	12 736

5-4 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre du troisième trimestre 2018, un montant de 3 645 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du Gestionnaire (1)	2 916	8 513	2 767	8 265	10 997
Rémunération de réseau (2)	364	1 064	346	1 033	1 375
Rémunération du dépositaire (3)	364	1 064	346	1 033	1 375
Total	3 645	10 642	3 459	10 331	13 746

(1) **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,8% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement. Au terme de la convention de gestion signée entre les parties, la société « STB MANAGER » supporte l'ensemble des charges inhérentes à la gestion de la SICAV (redevance CMF, honoraires commissaire aux comptes, frais de publication, frais de conseil, jeton de présence...).

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-5: Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0	0	854	2 533	3 386
Total	0	0	854	2 533	3 386

5-6: Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Régularisation des sommes distribuables de la période(souscription)	0	59	1 463	1 677	1 677
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	-153	-297	0	-666	-2 091
Total	-153	-239	1 463	1 012	-413